

Je représente de façon non officielle une quarantaine de citoyens du secteur Paul-Albert que j'ai rencontrés individuellement et qui comptent mettre sur pied un comité de citoyens. Ils demandent ce soir par mon entremise des réponses officielles sur les sujets suivants pour lesquels ils n'ont reçu aucune justification, ce qu'ils jugent comme un manque de respect de la part de nos élus. Cette attitude cavalière et arrogante de la part de votre administration en a scandalisé plusieurs. Voici donc ce que nous voulons savoir :

- 1. Les raisons qui ont motivé nos élus à poursuivre le projet, malgré un dépassement de coûts majeur lors de l'ouverture des soumissions.**
- 2. Les raisons pour lesquelles votre administration n'a pas jugé bon de consulter à nouveau les citoyens pour ces dépassements de coûts importants, + de 32%, alors que nous avons eu de nombreuses réunions pour le projet initial?**
- 3. Les raisons qui ont conduit à la publication d'un avis de règlement d'emprunt pendant les vacances estivales de nombreux citoyens du secteur et l'utilisation à cette fin des hebdomadaires locaux mal ou non distribués dans le secteur.**
- 4. Les raisons pour lesquelles les travaux ont débuté sans aucune information préalable aux citoyens quant aux procédures et précautions à prendre lors des travaux, entre autres concernant les services essentiels de sécurité, d'incendie, de transport d'urgence et adapté ainsi que la poste et le transport scolaire, sans parler des déplacements quotidiens des citoyens pour leurs affaires habituelles?**

Nous voulons de plus que soient rendues publiques immédiatement et en tout temps les informations suivantes :

- 1. Les ETUDES D'IMPACTS du projet Chambéry comprenant sans s'y limiter celle faite en collaboration avec les instances suivantes :
Ministère de l'environnement et du développement durable pour les aires protégées et l'impact du projet à cet égard;
Ministère des transports pour les études d'impact sur la fluidité des transports du secteur et des artères.**
- 2. L'IMPACT SUR LES REVENUS de la municipalité et les DEPENSES liées du projet.**
- 3. La DIFFUSION DES CONCERTATIONS RÉGIONALES sur les plans de transport proposés quant à la congestion croissante des artères routières qui desservent la municipalité.**
- 4. ETUDE HYDROLOGIQUE sur l'impact des prélèvements d'eau du golf le Fontainebleau sur la nappe phréatique et les puits adjacents des citoyens établis en périmètre du golf**

**Nos élus souhaitent-ils les suggestions des citoyens pour améliorer ce projet ?
Pour cela ils doivent avoir toutes les informations pertinentes.**

**Jean Santerre
2009-10-01**